

qu'ils ont considérablement développé le trafic et le commerce de cette province, au grand profit de la Grande-Bretagne, dans l'attente de voir se réaliser bientôt la partie de la proclamation par laquelle le gouverneur était investi du pouvoir formel et avait reçu des instructions à cette fin, de convoquer de l'avis et du consentement de son Conseil, une Chambre d'assemblée pour élaborer, et édicter des lois, des statuts et des ordonnances conformes autant que possible aux lois d'Angleterre, à l'effet de maintenir la paix et d'assurer le bien-être et le bon gouvernement de la province; qu'en conséquence les auteurs de ce mémoire ont préparé et transmettent ci-jointe leur très humble pétition au roi pour supplier Sa Majesté de bien vouloir, en considération de sa royale et paternelle sollicitude envers ses respectueux et loyaux sujets de cette province, faire disparaître les appréhensions de ceux-ci qui craignent que leurs propriétés ne subissent des dommages et qu'ils ne perdent les fruits de leurs travaux par suite d'ordonnances incompatibles avec les lois d'Angleterre et qui seraient édictées par le gouverneur et le Conseil avant que la volonté de Sa Majesté soit connue, ce que nous croyons contraire à la commission et aux instructions privées de Sa Majesté adressées au gouverneur. De telles ordonnances seraient aussi préjudiciables aux nouveaux qu'aux anciens sujets de Sa Majesté;

Que les signataires de ce mémoire adressé à Votre Seigneurie constatent de plus, le grand danger auquel sont exposés les enfants des parents protestants qui, par suite du nombre insuffisant de pasteurs protestants, sont absolument négligés. Pour cette raison, ces enfants sont l'objet de l'assiduité habituelle et connue du clergé catholique romain composé de différents ordres très nombreux dans cette contrée et qui grâce à leurs fonds considérables ont établi dans cette province un séminaire pour l'éducation de la jeunesse, établissement qui ne peut qu'alarmer si l'on considère qu'il exclut tous les professeurs protestants, quelles que soient les sciences qu'ils enseignent.

Par conséquent les signataires de ce mémoire à Votre Seigneurie vous prient humblement de daigner présenter leur pétition à Sa Majesté—et en même temps ils sollicitent votre protection et vos bons offices en cette occurrence.

Et vos mémorialistes comme c'est leur devoir ne cesseront de prier, etc.

MONTRÉAL, 15 janvier 1774.

Comité nommé à une assemblée générale des habitants de Montréal.

Edwd W<sup>m</sup> Gray

James M'Gill

R. Huntley

James Findlay

Lawrence Ermatinger

Edward Chinn

Will Haywood

(Original)

Endossé:—Mémoire des anciens sujets du roi dans le district de Montréal, au comte de Dartmouth. R, 1<sup>er</sup> juin 1774.